

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 05 AVRIL 2023**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES, Christophe ALAUZET

Procurations :

Philippe CARAUD donne procuration à Virginie ARSEGUEL

Absents :

Anna PAZ, Jean François FONQUERGNE, Sébastien ROUGET

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et l'ordre du jour.

1. Approbation du compte de gestion 2022 de la Commune

Germain FLORES présente le compte de gestion 2022 de la Commune
Le compte de gestion est excédentaire de 485 006,37 €uros
Le Conseil approuve à l'unanimité

2. Approbation du compte Administratif 2022 de la Commune

Germain FLORES présente le compte administratif 2022 de la Commune :

Section Fonctionnement :

Dépenses 1 175 479,40 €uros
Recettes 1 631 003,70 €uros
Résultat excédentaire de l'exercice de 455 524,30 €uros

Section Investissement :

Dépenses 670 119,59 €uros
Recettes 699 601,66 €uros
Résultat excédentaire 29 482,07 €uros

Le Conseil approuve à l'unanimité

3. Approbation du compte de gestion 2022 de la MSP

Germain FLORES présente le compte de gestion 2022 de la MSP
Le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire de : 18 726,33 €uros
Le Conseil approuve à l'unanimité

4. Approbation du compte Administratif 2022 de la MSP

Germain FLORES présente le compte administratif 2022 de la MSP

Section Fonctionnement :

Dépenses 2 744,17 euros

Résultat déficitaire de l'exercice de 2 744,17 €uros

Section Investissement :

Dépenses 28 666,68 €uros

Recettes 12 684,52 €uros

Résultat déficitaire de l'exercice 15 982,16 €uros

Le Conseil approuve à l'unanimité

5. Vote des taux des taxes locales pour l'année 2023

Madame le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2023 en raison de l'inflation et du coût de la vie en augmentation pour les foyers. Les taxes seront maintenues aux taux de 2022.

Taxe Habitation : 7,15 %,

Taxe Foncière sur le bâti : 43,77%,

Taxe Foncière non bâti : 91,23%

Le Conseil approuve à l'unanimité

6. Transfert pouvoir de police de la publicité

Madame le Maire explique qu'à compter du 01 janvier 2024, les maires auront la possibilité de transférer la compétence du pouvoir de police de la publicité à la communauté de communes dotée d'un PLUi. Il est nécessaire de s'y opposer par délibération si l'on souhaite conserver cette compétence. La communauté de commune a déjà délibéré en ce sens.

Madame le Maire propose au Conseil de conserver ce pouvoir.

Le Conseil approuve à l'unanimité

7. Avenant convention de mandat travaux de voirie

Madame le Maire informe que la Communauté des communes a proposé un nouvel avenant à la convention de mandat des travaux de voirie. Il est nécessaire d'approuver cet avenant.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

8.Modification des statuts de la communauté de communes du pays de Tarascon

Madame le Maire explique que le conseil communautaire a exprimé par délibération sa volonté de modifier les statuts afin d'acquérir des compétences optionnelles. Ces compétences sont nécessaires pour pouvoir agir dans plusieurs domaines tels que la création et la gestion des hôtels d'entreprise, la rénovation des logements sociaux, la construction et la gestion de l'habitat inclusif et partagé, la politique de création et de gestion du transport de service public, la création et l'animation d'un conseil de santé mentale et d'un centre de santé.

Le Conseil approuve à l'unanimité

9.Questions diverses

Germain FLORES expose que la piste DFCI va être terminée et il faudrait trouver une solution avec la préfecture pour le remplissage de la citerne.

Germain FLORES informe que les travaux de sécurisation de la traverse de Garrabet débuteront vers le 20 avril. Les travaux de voiries sur Amplaing sont toujours en cours.

Auguste PEREIRA informe que des personnes résidant au village d'Amplaing se questionnent sur la fermeture de la fontaine en période de canicule. Les riverains demandent la date de fin des travaux de la rue Henri Esquirol à Amplaing (l'enrobé).

Madame le Maire lève la séance à 20h40